OBJET DU MARCHE

LOCATION ET ENTRETIEN POUR UNE DUREE DE 60 MOIS D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

MARCHE DE FOURNITURE ET SERVICES

MODE DE PASSATION : PROCEDURE FORMALISEE

APPEL D'OFFRES OUVERT

Suivant articles L 2124-1 ; L 2124-2 ; L 1111-3 ; L 1111-4 ; L 1111-5 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1er avril 2019

POUVOIR ADJUDICATEUR
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

I- DISPOSITIONS GENERALES

1- Objet de la consultation

Les prestations, objet du présent marché, concernent :

La location et l'entretien, pour une durée de 60 mois, d'une balayeuse de voirie.

2- Lieu d'exécution

La machine, objet du présent marché, sera livré au Centre des services techniques – Maromme : 4 Rue Jacquard, 76150 Maromme.

3- Mode de passation

Marché de Fourniture et Services passé sous la forme d'une procédure formalisée, Appel d'offres ouvert suivant articles L 2124-1 et L 2124-2 du code de la commande publique.

4- Forme du contrat

Il s'agit d'un marché public ordinaire.

5- Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont :

Pièces particulières :

- L'acte d'engagement (A.E.), dont l'exemplaire original conservé dans les archives du maître de l'ouvrage fait seule foi, comprenant la méthode de calcul de l'indemnité en cas de restitution anticipée d'un véhicule,
- Le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.) dont l'exemplaire original conservé dans les archives du maître de l'ouvrage fait seule foi.

Pièces générales :

- Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1er avril 2019.
- Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services.

NB : les documents du marché sont prioritaires sur tout autre document que le candidat joindra à son offre.

II- IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation, adresse, téléphone de la collectivité :

VILLE DE MAROMME
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
BP 1095 - 76153 MAROMME Cedex
Téléphone : 02.32.82.22.00

1- Attribution du marché

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) constitue l'instance de décision pour l'attribution des marchés à procédure formalisée, lorsque le montant de ceux-ci est supérieur ou égal à 215 000 euros hors taxes pour les marchés de fournitures et services et 5 382 000 euros hors taxes pour les marchés de travaux concernant les pouvoirs adjudicateurs. Cette décision d'attribution ou non attribution est ensuite entérinée par le Conseil municipal qui autorisera le Maire de la ville de Maromme, Monsieur David LAMIRAY, ou son représentant dûment habilité, à signer le marché.

2- Désignation du signataire du marché

Monsieur le Maire de la ville de Maromme, Monsieur David LAMIRAY, ou son représentant dûment habilité, conformément à la délibération n°1 de la séance du 30 mars 2023 du Conseil municipal, notamment en son troisième point, décidant de déléguer à M. le Maire, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés (travaux, fournitures et services) et des accords-cadres, passés sans formalité préalable en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Acte soumis au contrôle de légalité le 05/04/2023, visé et rendu exécutoire par les services préfectoraux le 05 avril 2023.

3- Comptable assignataire

Monsieur le Receveur percepteur de la Ville de MAROMME.

Service de gestion comptable (SGC) de Maromme – Déville-lès-Rouen
3 impasse des tisserands, BP 1088
76150 Maromme
02 35 74 20 21

4- Autres intervenants dans le marché

Sans objet.

III- <u>IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT</u>

1- Engagement du candidat

Je soussigné* : ……

- Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise* :

  …….

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) et des documents qui y sont mentionnés ;

- Après avoir pris connaissance du même Cahier des Clauses Particulières (CCP) regroupant l'ensemble des clauses administratives et techniques régissant ce marché ;

- Et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R 2143-3 à R 2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 ;

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations du document visé ci-dessus à exécuter les prestations en respectant les caractéristiques et spécifications techniques énumérées dans le C.C.P, dans les conditions ci-après définies.

2- Informations concernant le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire* :

……

……

……

Tel. *:.....E-mail*.....

☐ Agissant pour mon propre compte.

☐ Agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la société :*

……

……

……

☐ Agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la personne publique :*

……

……

……

☐ Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du .....(Joindre DC1*)

☐ Groupement solidaire ☐ Groupement conjoint

☐ Mandataire solidaire ☐ Mandataire non solidaire

N° de SIRET*…… **N°A.P. E*……**

Mention obligatoire

3- Obligations et responsabilité du titulaire

La mission est exécutée sous l'entière responsabilité du cocontractant, qui doit se conformer à la réglementation en vigueur.

Il est tenu pour responsable des dommages directs matériels, incorporels et corporels consécutifs lors des prestations, s'il est établi un lien de causalité entre le préjudice allégué et une faute ou négligence de sa part ou de ses sous-traitants.

Le cocontractant est soumis à une obligation de résultat au titre du présent marché. En conséquence, il est tenu de fournir le résultat promis et est responsable du respect du délais d'exécution du marché.

Le cocontractant est tenu de rendre compte immédiatement de toute difficulté rencontrée pendant l'exécution des prestations. En cas de difficultés rencontrées, il s'engage à mettre en œuvre tout dispositif susceptible de contourner la difficulté.

4- Les obligations du pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur s'engage à payer les prix et à assurer au fournisseur toutes facilités pour lui permettre de réaliser ses prestations dans de bonnes conditions.

IV- PRIX

A- Nature et forme du prix

- Nature du prix

Le prix du présent marché est réputé ferme, forfaitaire, définitif, non actualisable et non révisable.

- Forme du prix

Le prix est forfaitaire et rémunère le titulaire pour l'ensemble des prestations. Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations.

Décomposition du prix

Les prix du marché sont établis hors T.V.A. La T.V.A. applicable est celle en vigueur à l'époque du fait générateur. Les prix du marché ainsi définis sont réputés établis aux conditions économiques en vigueur au mois Mo. Le cocontractant établi le montant du marché en budget hors taxe (HT) et budget toutes taxes comprises (TTC).

1 / OFFRE DE BASE

◆ **Prix global et forfaitaire : LOCATION /ENTRETIEN DE LA BALAYEUSE**

MARQUE ET MODELE DE LA MACHINE : ..... *(à préciser)*

	Prix H.T. (60 mois)
PRIX POUR 60 MOIS : - **Location de la balayeuse pour 60 mois**..... - **Entretien de la balayeuse pour 60 mois**.....	
TOTAL HT LOCATION / ENTRETIEN POUR 60 MOIS	
T.V.A..... %*(Taux de TVA à préciser)*	
TOTAL T.T.C.	

MONTANT TOTAL HORS TAXES en lettres LOCATION/ENTRETIEN DU VEHICULE POUR 60 MOIS :

……

……

PRIX MENSUEL :	Prix H.T. (Mensuel)
- **Location de la balayeuse (par mois)** ..... - **Entretien de la balayeuse (par mois)**	
TOTAL HT LOCATION / ENTRETIEN PAR MOIS	
T.V.A..... %*(Taux de TVA à préciser)*	
TOTAL T.T.C.	

MONTANT TOTAL HORS TAXES en lettres LOCATION/ENTRETIEN DU VEHICULE PAR MOIS :

……

……

PERIODE FLEXIBLE : 6 MOIS	Prix H.T.
- **Location de la balayeuse (6 mois)** …… - **Entretien de la balayeuse (6 mois)** ……	
TOTAL HT LOCATION / ENTRETIEN POUR 6 MOIS	
T.V.A…… %* *(Taux de TVA à préciser)*	
TOTAL T.T.C.	

MONTANT TOTAL HORS TAXES en lettres LOCATION/ENTRETIEN DU VEHICULE POUR 6 MOIS :

……

……

◆ **VEHICULE DE REMPLACEMENT EN CAS D'IMMOBILISATION (TRAVAUX DE CARROSSERIE)**

Prix global et forfaitaire

DUREE	PRIX H.T. (À la journée)	TVA …….%*	PRIX T.T.C. (À la journée)
24 heures			
1 à 5 jours			
2 à 4 semaines			

**(Taux de TVA à préciser)*

2 / CALCUL DE L'INDEMNITE A VERSER EN CAS DE RESTITUTION ANTICIPEE

Mois	Période restitution	Coût H.T. de l'indemnité	Observations
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			

28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
Mois	**Période restitution**	**Coût H.T. de l'indemnité**	**Observations**
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			

56			
57			
58			
59			

Observations complémentaires *(à compléter par l'Opérateur Economique)***:**

……

……

……

……

……

B- <u>Délais</u>

<u>Livraison du véhicule</u> :

☐ Le véhicule devra être livré obligatoirement, au plus tard **<u>le vendredi 29 décembre 2023 à 15h00</u>**.

☐ Autre délai si plus court : .....

<u>Prêt d'un véhicule équivalent en cas d'immobilisation de plus de 24 h.</u> :

☐ Mise à disposition d'un véhicule identique sous 48 h maximum.

☐ Autre délai si plus court : .....

MON OFFRE ME LIE pour la durée de la validité des offres indiquée dans le règlement de la consultation, soit **150 jours**.

C- <u>Durée et exécution de la prestation</u>

1- Durée

Le marché est conclu pour une durée de 60 mois à compter de la livraison du véhicule neuf.

2- Notification du marché

Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement certifiée conforme et visée. La date de notification est la date du récépissé. Le marché prend effet à cette date.

Le marché s'exécute par l'émission d'un ordre de service après notification.

L'ordre de service est une décision administrative qui précise les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations qui constituent l'objet du marché, dès sa réception par le titulaire, il s'engage à le compléter et le signer, puis retourner ledit document au pouvoir adjudicateur par la même voie que celle utilisée pour sa notification.

D- Pénalités

Par dérogation à l'article 14 de l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics, FCS, il sera appliqué une pénalité lorsque le titulaire n'aura pas mis à disposition un véhicule de remplacement. Elle sera équivalente à la formule suivante :

$$\text{Pénalité} = 5 \times \frac{\text{Prix de la location mensuelle}}{\text{Nombre de jours de dépassement du délai}}$$

V- PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire.

JE DEMANDE que la ville de Maromme règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du Titulaire :

……

Compte à créditer – Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

Numéro **:** …….

Code Banque : ……

Code guichet : …….

Clé **:** ……

de la Banque / C.C.P. / Trésor Public :…….

VI- AVANCE (*Article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)*

J'accepte l'avance ☐ Je refuse l'avance ☒

(Cocher la case correspondante)

VII- ACOMPTES (*Articles R. 2191-20 à R. 2191-22 du code de la commande publique*)

Le prix du loyer est déterminé en fonction du tarif constructeur, auquel s'ajoutent les frais d'entretien.

Le prix de la prestation est fixe pour les 60 mois. Le titulaire du contrat est tenu de calculer ses hausses et ses variations de prix en fonction des indices INSEE. La totalité de la prestation sera alors divisée par le nombre de mois de location (60) et ramené à un prix mensuel.

Chaque loyer fait l'objet d'une demande de paiement par le titulaire.

VIII- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L2141-1 à L2141-6, Article R. 2143-3, Article R3123-16 du code de la commande publique et pour tout autre motif d'exclusion prévu par le même code, relatif aux marchés publics.

Je déclare sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 2141-4 du code de la commande publique, Article L. 2242-1, Article L1132-1, Article L8211-1 et suivants du code du travail sur le travail illégal.

Je déclare sur l'honneur que je / la société pour laquelle j'interviens, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles Article L8221-1, Article L8221-3, Article L8221-5, et Article L8241-1 du code du travail.

IX- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes par ordre décroissante :

- **Pièces contractuelles**
  - L'acte d'engagement (AE) entièrement complété, paraphé et signé, et ses trois annexes
    - Annexe 1 : Tableau d'amortissement de la machine sur toute la durée du marché, 60 mois (signé).
    - Annexe 2 : Tableau récapitulatif mensualisé des coûts de maintenance sur toute la durée du marché, 60 mois (signé).
    - Annexe 3 : La méthode de calcul de l'indemnité portée au tableau en cas de restitution anticipée du véhicule (signée).
  - Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) paraphé et signé.

- **Pièces obligatoires**
  - D.U.M.E ou les imprimés DC1 et DC2 en libre téléchargement sur internet.
  - Les déclarations et attestation sur l'honneur conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique ; les articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail) ou D. 8222-7 (cocontractant

établi à l'étranger) ou D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste des salariés étrangers) du Code du travail.

- Attestation URSSAF
- Attestation de régularité fiscale
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Extrait Kbis
- Mémoire technique :
  - Fiches techniques de la machine et de ses options, performances, etc... rédigées en français.
  - Notices d'utilisation de la machine et de ses options, rédigées en français.
  - CD Rom d'utilisation de la machine et de ses options.
  - Tableau récapitulatif des différentes périodes d'entretien de la machine et remplacement des pièces d'usure.
- RIB ou RIP

- **<u>Autres documents demandés</u>**
  - Références requises relatives à la capacité professionnelle :
    - Une liste de références de location entretien, durée similaire, récente, chiffrée et datée.
    - Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, dépannages, localisation, etc.)
    - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour des locations entretien de la spécialité correspondante. Ils devront porter sur des locations faites dans les quatre dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
  - Capacité professionnelle
    - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
    - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.

X- SIGNATURE

1- Signature du marché par le titulaire individuel :

Fait en un seul original,

Nom, prénom(s) et qualité du signataire*	Lieu et date de signature*	Signature* *[Précédée de la mention¨ Lu et approuvé¨]*

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

2- Signature du marché public en cas de groupement :

Fait en un seul original,

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (Article R.2142-23 ou article R.2342-12 du code de la commande publique) :

……*

Nom, prénom(s) et qualité du signataire*	Lieu et date de signature*	Signature* *[Précédée de la mention¨ Lu et approuvé¨]*

(*) Le signataire (mandataire) doit avoir le pouvoir d'engager tout le groupement.

3- Identification et signature de l'acheteur

Fait en un seul original,

- **Désignation de l'acheteur**

VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

- **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R.2391-28 du même code (nantissement ou cession de créance)**

Monsieur Nadim ABOU-KANDIL, directeur du pôle Ressources et Moyens – 02 32 82 22 23 – nadim.abou-kandil@maromme.fr

- **Nom, prénom, qualité du signataire du marché public**

Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de Maromme, ou son représentant dûment habilité.

Signature

A : Maromme

Le .....

Pour le Pouvoir Adjudicateur,

XI- NOTIFICATION

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

A……..le……

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale, daté et signé par le titulaire.

En cas de notification par voie électronique :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

A……..le……

Signature du titulaire

XII- NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

……

……

2 ☐ La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

……

……

3 ☐ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

……

……

Et devant être exécutée par ……

En qualité de : ☐ Membre d'un groupement d'entreprises ☐ Titulaire du marché

Fait à Maromme, le ……

LE MAIRE

DAVID LAMIRAY

Cadre réservé à l'administration*